



Dématérialisation Les bulletins de paye envoyés par email

EmailStrategie agence spécialisée dans le webmarketing et le routage, propose un nouveau service baptisé **paiEmail**. Suite à la publication de la loi permettant la dématérialisation des bulletins de salaire, les entreprises peuvent, désormais, les envoyer par email aux salariés qui le souhaitent. L'offre repose sur la plateforme technologique de dématérialisation et de routage **EdocMail**. Les sociétés extraient les bulletins de paie de leur ERP ou de leur CRM, et les transfèrent dans la plateforme, où ils sont retravaillés individuellement. Le service **paiEmail** est disponible à partir de 99 euros HT par an, hors frais d'ouverture de compte.